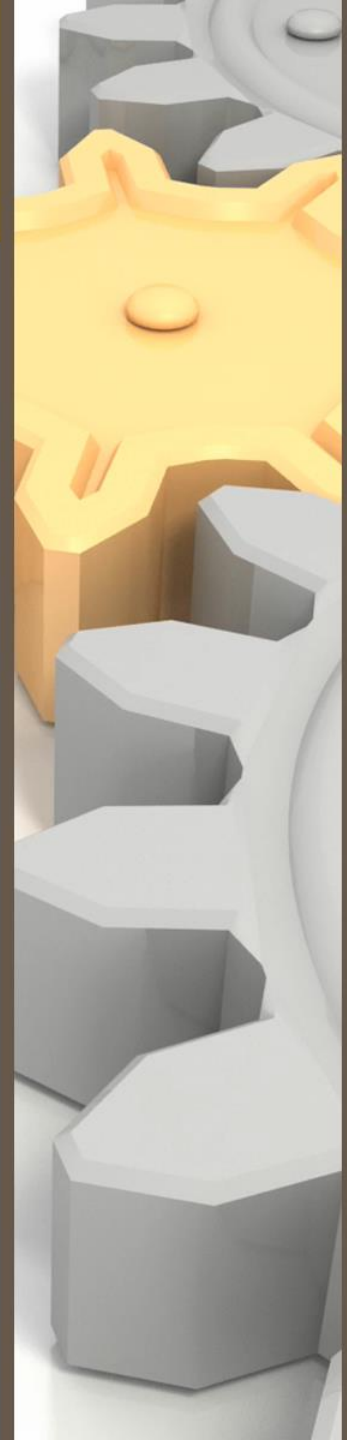


- **Dotation Horaire Globalisée (DHG)**

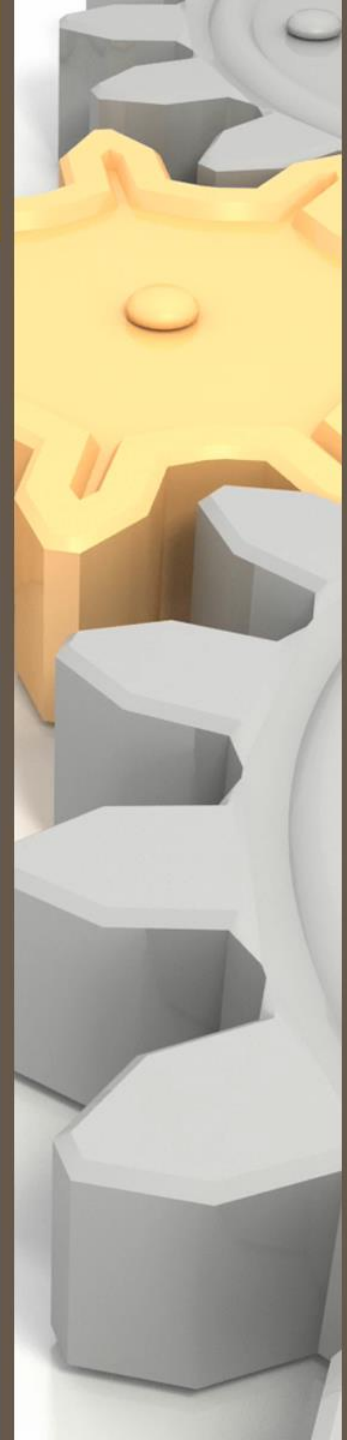
- *Nouvelles grilles horaires CAP & Bac Pro*
- *Anciennes grilles horaires CAP & Bac Pro*
- *Répartition des Moyens*



**Leur avenir** *c'est mon métier*

## GRILLES HORAIRES

**Moins d'école pour les plus en difficultés**



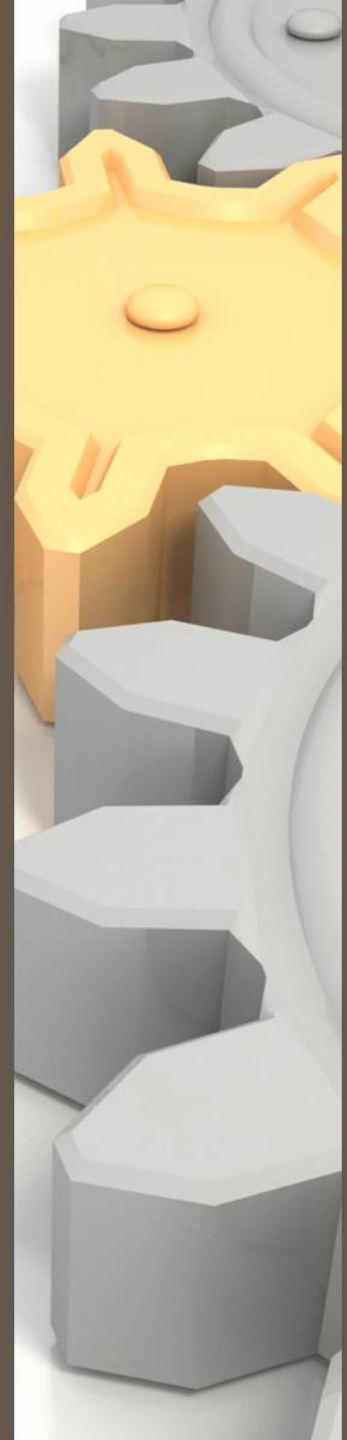
## Nouvelle grille unique de Bac Pro

18 à 22 semaines de PFMP selon les Bac Pro

4 à 6 semaines en 2<sup>de</sup>

6 à 8 semaines en 1<sup>re</sup>

8 semaines en T<sup>le</sup>



## Leur avenir *c'est mon métier*

### Annexe 1 - Volume horaire de référence\* correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

	Seconde professionnelle	Première professionnelle	Terminale professionnelle	Total sur 3 ans
<b>Enseignements professionnels</b>	<b>450</b>	<b>420</b>	<b>390</b>	<b>1 260</b>
Enseignement professionnel	330	266	260	<b>856</b>
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	30	28	13	<b>71</b>
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	30	14	13	<b>57</b>
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52	<b>108</b>
Prévention-santé-environnement	30	28	26	<b>84</b>
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26	<b>84</b>

## Leur avenir *c'est mon métier*

<b>Enseignements généraux</b>	<b>360</b>	<b>336</b>	<b>299</b>	<b>995</b>
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	<b>267</b>
Mathématiques	45	56	39	<b>140</b>
Langue vivante A	60	56	52	<b>168</b>
Physique - chimie ou langue vivante B (selon la spécialité)	45	42	39	<b>126</b>
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	<b>84</b>
Éducation physique et sportive	75	70	65	<b>210</b>

<b>Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation</b> (b) (c)	<b>90</b>	<b>84</b>	<b>91</b>	<b>265</b>
<b>Total des heures</b>	<b>900</b>	<b>840</b>	<b>780</b>	<b>2 520</b>
<b>Période de formation en milieu professionnel</b>	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	<b>18 à 22 semaines</b>

(a) : La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.

(b) : Y compris les heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves en fonction de leurs besoins à l'issue d'un positionnement en début de classe de seconde.

(c) : En terminale : insertion professionnelle (préparation à l'emploi : recherche, CV, entretiens, etc.) ou poursuite d'études (renforcement méthodologique, etc.)

\*Volume horaire élève identique quelle que soit la spécialité (2 520 h).



**Leur avenir** *c'est mon métier*

Enseignements professionnels :  
1260 heures ( 128 heures en co-intervention)

Enseignement professionnel = 856 heures

Réalisation chef d'œuvre : 108 h

Co-intervention : Français 71 h – Maths-sciences 57 h

En comptant la co-intervention:

$856 + 128 \text{ (co-inter)} + 108 \text{ (chef d'œuvre)} = 1092 \text{ h}$

Avant 1152 heures.

**Diminution de 60 heures (-5,2 %) sur les 3 ans.**

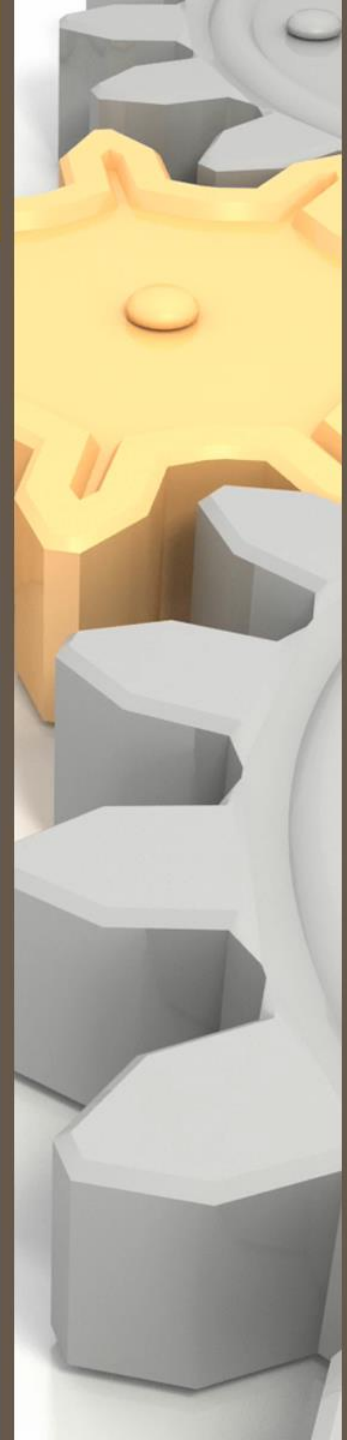
En supprimant les heures de co-intervention:

$856 + 108 = 964 \text{ h}$

**Diminution de 188 heures (-16,31%) sur les 3 ans.**



## Leur avenir *c'est mon métier*



	Ancienne grille	Projet (sortie CSE)	Différence (sur 3 ans)
Français / HG / EC	380 h	267 + 71 co-intervention = 338 h	- 42 h soit - 11 %
Maths	181 h	140 + 57 co-intervention = 197 h	+ 18 h soit + 10 %
LV1	181 h	168 heures	- 13 h soit - 7 %
LV2 ou sciences	168 h	126 heures	- 42 h soit - 25 %
Arts Appliqués	84 h	84 heures	identique
EPS	224 h	210 heures	14 h soit - 6,25 %
	1218 h	1123 h (995 h sans la co-intervention)	<b>- 95 h soit - 7,8 %</b> <b>- 233 h soit - 19%</b>

## Leur avenir *c'est mon métier*

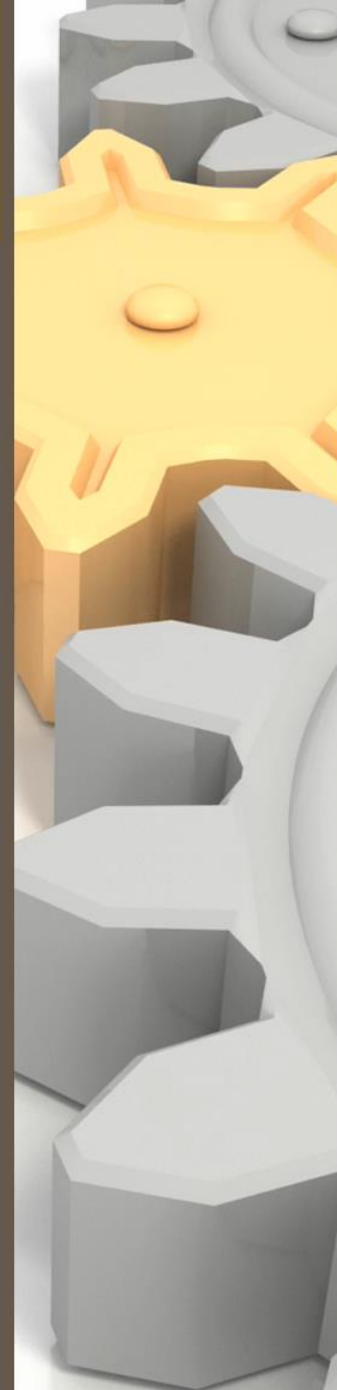
<u>Horaire élèves</u>	<b>2<sup>de</sup> pro</b> 6 s. de PFMP	<b>1<sup>ère</sup> pro</b> 8 s. de PFMP	<b>T<sup>le</sup> pro</b> 8 s. de PFMP
<b>Disciplines Professionnelles</b>	11	9,5	10
<b>Co-intervention Professionnel-Français</b>	1	1	0,5
<b>Co-intervention Professionnel-Maths- sciences</b>	1	0,5	0,5
<b>Réalisation Chef d'œuvre (pluridisciplinaire)</b>	-	2	2
<b>Prévention, Santé, Environnement</b>	1	1	1
<b>Eco-droit / Eco-gestion</b>	1	1	1
<b>Français / HG / EMC</b>	3,5	3	3
<b>Mathématiques</b>	1,5	2	1,5
<b>LV1</b>	2	2	2
<b>Sciences ou LV2</b>	1,5	1,5	1,5
<b>Arts Appliqués</b>	1	1	1
<b>EPS</b>	2,5	2,5	2,5
<b>Consolidation, AP, Préparation à l'orientation</b>	3	3	3,5
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>





## Leur avenir *c'est mon métier*

Disciplines et activités	Horaire Annuel élèves	Horaire hebdo. sur 30 semaines élèves	Horaire hebdo. sur 30 semaines professeur
Enseignements Professionnels	330	11	11
Enseignements Pro. et français en co-intervention	30	1	2
Enseignements Pro. et Maths-Sciences en co-intervention	30	1	2
Réalisation d'un chef d'œuvre		0	0
Prévention-santé-environnement	30	1	1
Economie-gestion (Prod) ou économie-droit (Service) (selon sp)	30	1	1
<b>S/Total enseignements professionnels</b>	<b>450</b>	<b>15</b>	<b>17</b>
Français, histoire-géographie et EMC	105	3,5	3,5
Mathématiques	45	1,5	1,5
LV A	60	2	2
Sciences ou LV B (selon les spécialités)	45	1,5	1,5
Arts appliqués et culture artistique	30	1	1
EPS	75	2,5	2,5
<b>S/Total enseignements généraux</b>	<b>360</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
Consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation	90	3	3
<b>S/TOTAL</b>	<b>900</b>	<b>30</b>	<b>32</b>



# Leur avenir *c'est mon métier*

## Bac professionnel 2<sup>nd</sup>e : volume complémentaire

Secteur production	
effectif	x 13,5 heures
20	
Secteur service	
effectif	x 13,5 heures
24	

nb élèves	Secteur Production		Secteur Service	
	Vol Cplmt	Coût total	Vol Cplmt	Coût total
<=15	0	32	0	32
16	10,8	42,8	0	32
17	11,475	43,475	0	32
18	12,15	44,15	0	32
19	12,825	44,825	10,6875	42,6875
20	13,5	45,5	11,25	43,25
21	14,175	46,175	11,8125	43,8125
22	14,85	46,85	12,375	44,375
23	15,525	47,525	12,9375	44,9375
24	16,2	48,2	13,5	45,5
25	16,875	48,875	14,0625	46,0625
26	17,55	49,55	14,625	46,625
27	18,225	50,225	15,1875	47,1875
28	18,9	50,9	15,75	47,75
29	19,575	51,575	16,3125	48,3125
30	20,25	52,25	16,875	48,875
31			17,4375	49,4375
32			18	50

## Leur avenir *c'est mon métier*

### VOLUME COMPLÉMENTAIRE D'HEURES-PROFESSEUR

Le volume complémentaire d'heures-professeur, prévu à l'article 6 de l'arrêté est calculé selon les règles précisées ci-dessous: 1.

#### **Spécialités relevant du secteur de la production:**

Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 15 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par 13,5.

Pour les divisions dont les effectifs sont inférieurs ou égaux à 15 et regroupés pour certains enseignements avec des divisions de spécialités différentes, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre d'élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par 6,75.

Les autres divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 15 ne donnent droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur



## Leur avenir *c'est mon métier*

### Spécialités relevant du secteur des services:

Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 18 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par 13,5.

Pour les divisions dont les effectifs sont inférieurs ou égaux à 18 et regroupés pour certains enseignements avec des divisions de spécialités différentes, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre d'élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par 6,75.

Les autres divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 ne donnent droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

Les volumes complémentaires d'heures-professeur ainsi calculés sont globalisés puis répartis par l'établissement, en tenant compte des besoins dans les enseignements généraux.



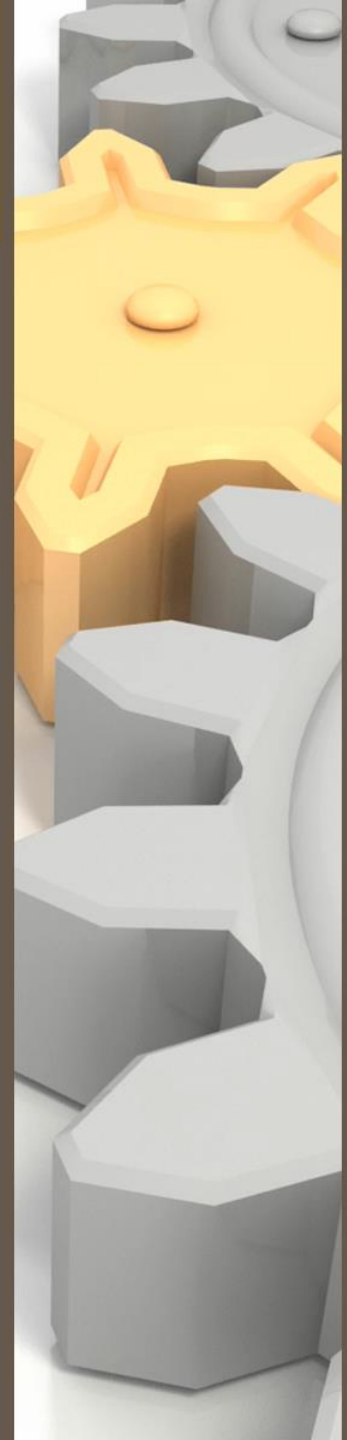
**Leur avenir** *c'est mon métier*

## Nouvelle grille unique de CAP

**12 à 14 semaines de PFMP en fonction des CAP**

**6 à 7 en 1<sup>re</sup> année**

**6 à 7 en 2<sup>ème</sup> année**



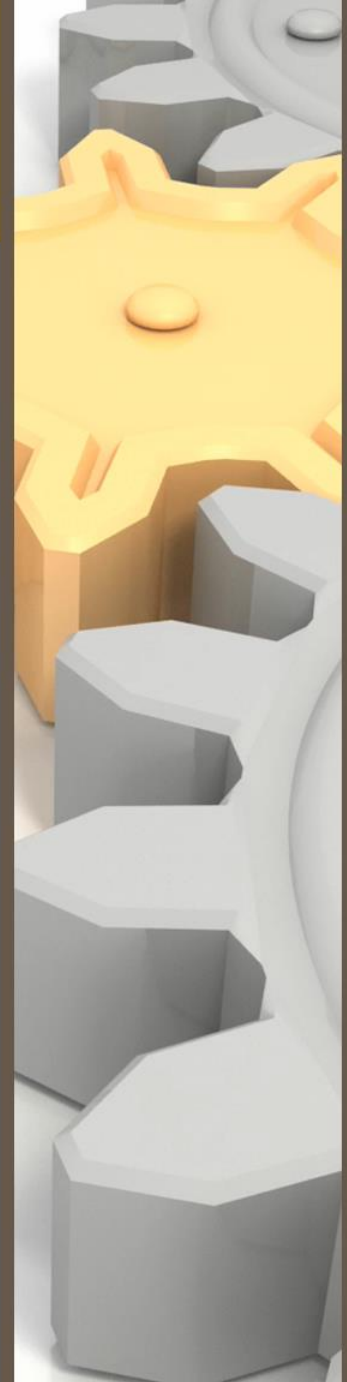
# Leur avenir *c'est mon métier*

Annexe - Volume horaire de référence\* correspondant à une durée de 55 semaines d'enseignement, 14 semaines de PFMP et 3 semaines d'examen

	Première année			Deuxième année			Total sur 2 ans
	Total	Dont en classe entière	Dont en groupe à effectif réduit (a)	Total	Dont en classe entière	Dont en groupe à effectif réduit (a)	
<b>Enseignements professionnels</b>	<b>551</b>			<b>494</b>			<b>1 045</b>
Enseignement professionnel	333,5	58	275,5	312	52	260	645,5
Enseignement professionnel et français en co-intervention (b)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5
Enseignement professionnel et mathématiques en co-intervention (b)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5
Réalisation d'un chef d'œuvre (c)	87			78			165
Prévention-santé-environnement	43,5	0	43,5	26	0	26	69,5
<b>Enseignements généraux</b>	<b>246,5</b>			<b>221</b>			<b>467,5</b>
Français, histoire-géographie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Enseignement moral et civique	14,5	0	14,5	13	0	13	27,5
Mathématiques - Physique-chimie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Langue vivante	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Arts appliqués et culture artistique	29	14,5	14,5	26	13	13	55
Éducation physique et sportive	72,5	72,5	0	65	65	0	137,5
<b>Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation</b>	<b>101,5</b>	43,5 (d)	58	<b>91</b>	39	52	<b>192,5</b>
<b>Total</b>	<b>899</b>			<b>806</b>			<b>1705</b>
<b>Période de formation en milieu professionnel</b>	<b>6 à 7 semaines</b>			<b>6 à 7 semaines</b>			<b>12 à 14 semaines</b>

(a) : Horaire donnant droit au doublement de la dotation horaire professeur lorsque le seuil d'effectifs est atteint.

(b) : La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.



**Leur avenir** *c'est mon métier*

## Nouvelle grille unique de CAP

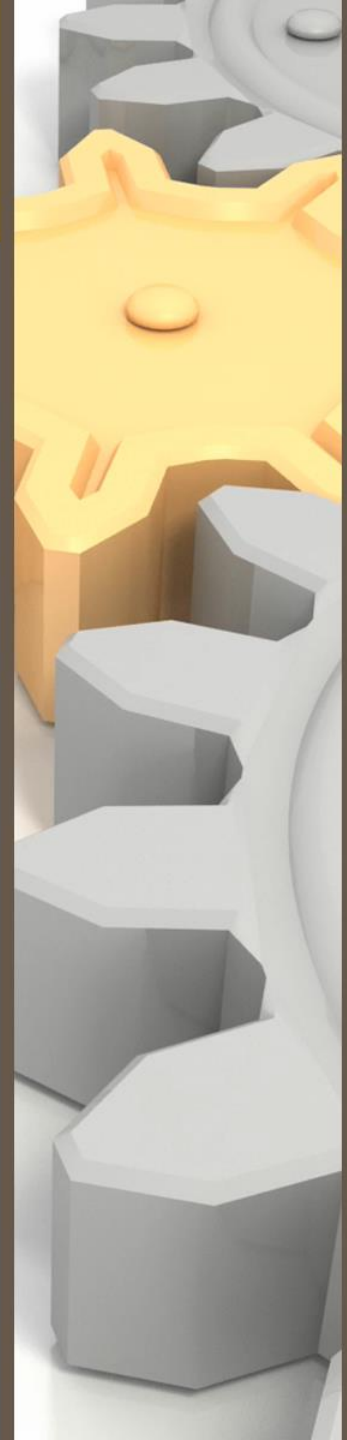
### Enseignements professionnels : 1045 heures

Dont : PSE : 69,5 h

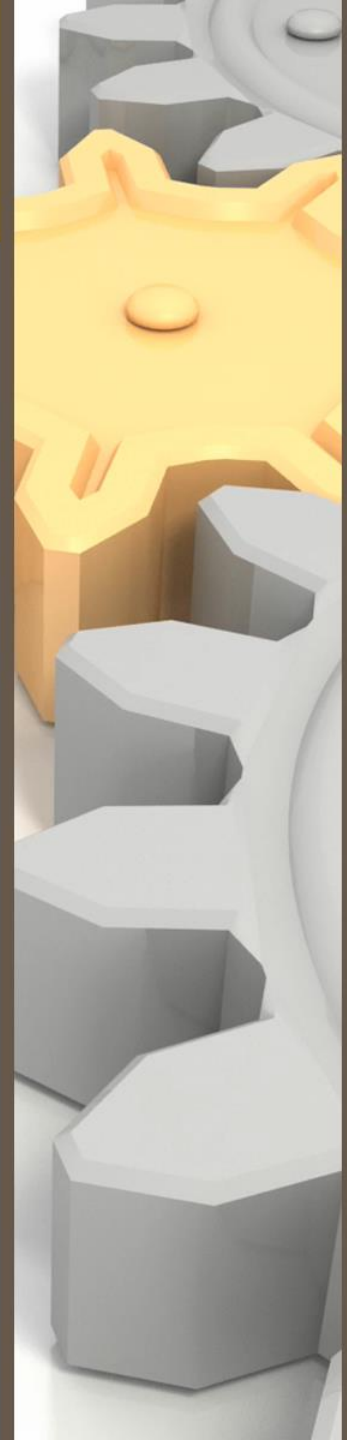
Réalisation d'un chef d'œuvre : 165 h

Co-intervention : Français 82,5 h – Maths 82,5 h

### Enseignements généraux : 632,5 heures



## Leur avenir c'est mon métier



(seuils de dédoublement pour groupe à effectif réduit)	1 <sup>ère</sup> – 7 s de PFMP		T <sup>le</sup> - 7 s. de PFMP	
	Elève	Dont groupe	Elève	Dont groupe
Enseignement Professionnel (seuil à 16, 13, 11 ou 6)	11,5	9,5	12	10
Co-intervention Professionnel-Français	1,5		1,5	
Co-intervention Professionnel-Maths	1,5		1,5	
Réalisation d'un Chef d'œuvre (pluridisciplinaire)	3	3	3	3
Prévention, Santé, Environnement (seuil à 18)	1,5	1,5	1	1
Français / HG / EMC (seuil à 18)	2	1,5	2	1,5
Mathématiques-sciences (seuil à 18)	1,5	1	1,5	1
LV1 (seuil à 16)	1,5	1	1,5	1
Arts Appliqués (seuil à 18)	1	0,5	1	0,5
EPS	2,5		2,5	
Consolidation, AP, Préparation à l'orientation	3,5	2	3,5	2
Total	31		31	

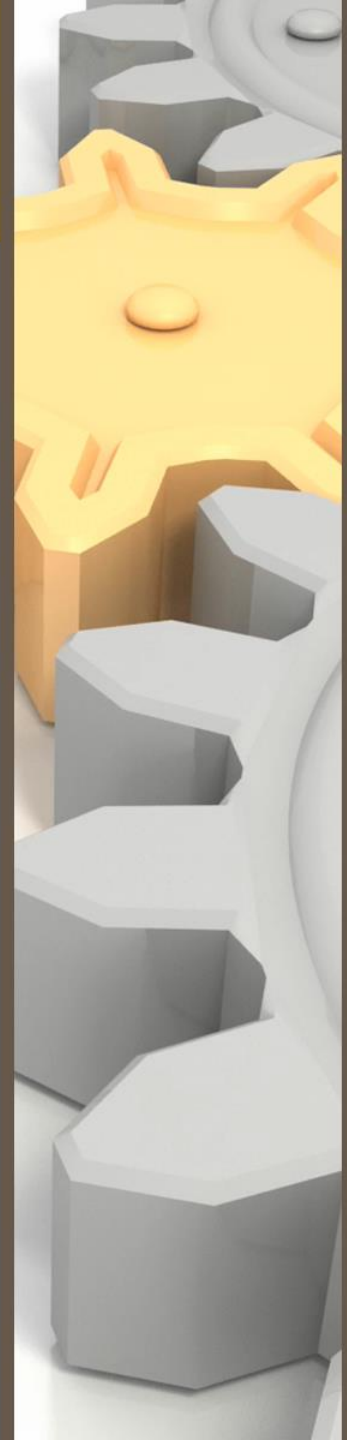


## Leur avenir *c'est mon métier*

**Art. 6.** – Les enseignements peuvent être dispensés en classe entière ou en groupe à effectif réduit. Le tableau mentionné à l'article 1er indique, par matière, le volume horaire donnant lieu au dédoublement de la dotation horaire professeur, lorsque les effectifs suivants sont atteints:

– à partir du 18e élève: français et histoire-géographie, mathématiques, activités de laboratoire en physique- chimie, prévention-santé-environnement, arts appliqués et culture artistique, enseignement moral et civique, ainsi qu'en consolidation des acquis, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation;

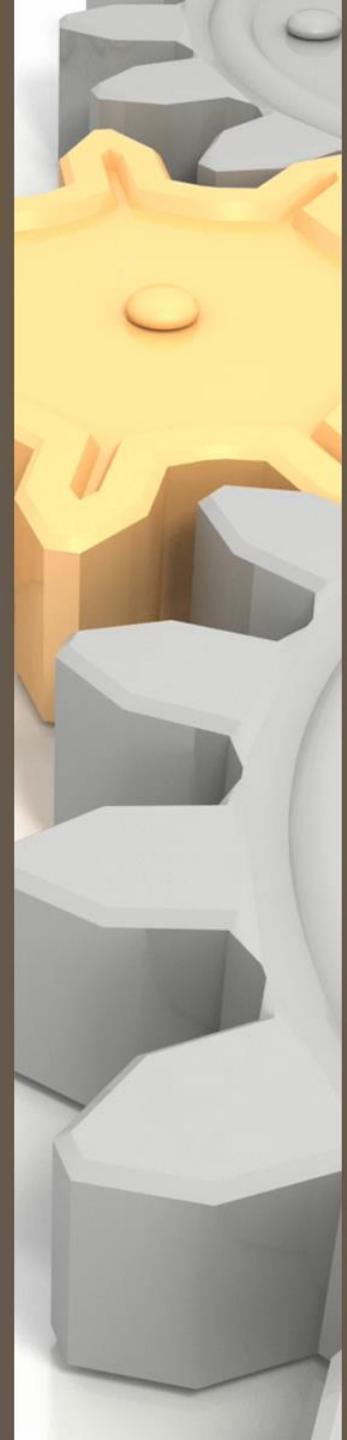
– à partir du 16e élève: langue vivante, enseignement professionnel, à l'exception des spécialités de l'hôtellerie-restauration, de l'alimentation, de l'automobile et de la conduite;



- Art. 6.** – – à partir du 13e élève: enseignement professionnel des spécialités de l'hôtellerie-restauration et de l'alimentation;
- à partir du 11e élève: enseignement professionnel des spécialités de l'automobile;
- à partir du 6e élève: enseignement professionnel des spécialités de la conduite.

\*

Pour la réalisation du chef d'oeuvre, la dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.



**Leur avenir** *c'est mon métier*



Co-intervention, Chef d'œuvre, Accompagnement personnalisé,  
Modules de préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études...

DES DISPOSITIFS NÉFASTES QUI AMPUTENT LES HEURES DISCIPLINAIRES POUR MIEUX SUPPRIMER NOS POSTES !  
ENSEMBLE, REFUSONS LA DÉGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

*Pour notre métier, ne restez pas isolé-e,  
adhérez au SNUEP-FSU !*